

> Loes Salomez, chargée de projet, Autodelen.net

L'AUTOPARTAGE POUR TOUT LE MONDE

L'autopartage n'est pas encore une solution de mobilité incontournable pour tout le monde. Que faire si vous ne connaissez pas les applications de réservation et d'accès aux voitures partagées ? Si vous avez besoin d'une voiture adaptée en raison d'un handicap ?

Bonne nouvelle : en tant que commune, vous avez une belle marge d'action pour rendre l'autopartage plus accessible.



© Autodelen.net

> Station électrique Cambio

L'AUTOPARTAGE, UNE ACTIVITÉ EN PLEIN ESSOR À BRUXELLES

L'autopartage gagne en popularité à Bruxelles. En effet, la Région peut presque se targuer d'être le meilleur élève d'Europe. Seule Riga, capitale lettone, fait mieux en termes de nombre de trajets, selon les chiffres de [Fluctuo](#). Ce n'est pas une surprise : l'autopartage offre aux Bruxellois et Bruxelloises une alternative de transport plus qu'atrayante.

Pour les personnes qui n'ont pas de voiture, l'autopartage permet de satisfaire des besoins ponctuels de déplacements en voiture ou en camionnette en toute indépendance : déménagements, grosses courses, activités ou visites éloignées des transports publics... et les emplois qui nécessitent occasionnellement une voiture deviennent tout à coup accessibles.

Les propriétaires de voitures peuvent envisager de renoncer à leur propre véhicule et passer à l'autopartage. Ils et elles bénéficient ainsi des avantages d'une voiture sans les charges qui y sont associées. En effet, si vous parcourez moins de 10 000 kilomètres par an, l'autopartage peut être très intéressant économiquement. L'autopartage contribue également à une utilisation plus efficace des ressources, à une ville avec des espaces publics mieux répartis et plus d'espace pour la verdure et les lieux de rencontre., un air moins pollué De plus, lorsque vous utilisez Cambio ou Getaround, les longues minutes à la recherche d'une place de parking ne sont que de lointains souvenirs.

Même pour les ménages qui ont besoin d'une deuxième voiture de manière sporadique, l'autopartage offre une alternative pratique. Par ailleurs, pour les ménages qui doivent se séparer de leur propre voiture, mais ne peuvent pas se permettre d'en acheter une nouvelle, l'autopartage offre une solution pour sortir de la précarité en matière de mobilité. Il n'est donc pas surprenant que l'autopartage gagne en popularité à Bruxelles.

Cette croissance est également stimulée par diverses mesures régionales. Pensez au [Plan Régional de Mobilité](#), à la [Zone de Basses Émissions](#). De plus, plusieurs projets pilotes reçoivent un soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale pour promouvoir l'inclusivité et la durabilité dans l'autopartage comme le Green Deal Inclusive Car Sharing.

NÉANMOINS, IL RESTE BEAUCOUP D'OBSTACLES

Malgré ses nombreux avantages, l'autopartage n'est pas encore accessible pour tout le monde. L'utilisation de ces services requiert souvent des compétences numériques, linguistiques et organisationnelles dont toute la population ne disposent pas. De plus, des défis pratiques peuvent se présenter, comme l'absence de siège pour enfant ou l'exigence d'un permis de conduire datant de plus de deux ans chez certains opérateurs. L'aspect financier peut aussi constituer un obstacle : pour certaines personnes l'autopartage reste trop coûteux, tandis que d'autres s'inquiètent des frais imprévus et de la responsabilité en cas d'accident.



© Autodelen.net

> Voiture partagée Miles

Le plus grand problème est peut-être le manque de notoriété et de proximité de ce service. Nous ne parlons pas tant d'un manque de voitures à distance de marche, mais plutôt d'un manque d'utilisateurs ou utilisatrices d'autopartage ou d'informations fiables sur l'autopartage au sein de son propre cercle social, ce qui peut affaiblir la confiance dans le système.

La recherche montre que la confiance est cruciale pour le succès de l'autopartage : confiance en ses propres capacités (disposer des compétences nécessaires pour l'utiliser de manière autonome), confiance dans le fait qu'il s'agit d'une alternative de mobilité intéressante, et confiance dans la manière dont les données personnelles sont traitées.

AGIR AVEC VOTRE COMMUNE

Les communes jouent un rôle crucial pour dissiper ces obstacles, grâce à leur niveau de proximité avec la population. Cela peut se faire en collaboration avec des associations et des organisations qui sont encore plus proches des groupes cibles, ou en encourageant les collaborations externes. Les communes peuvent également engager le dialogue lors de moments clés, par exemple lors de l'inscription de nouveaux habitants et habitantes. Ce sont des occasions idéales car les changements de vie coïncident avec des nouvelles habitudes déplacements.

Pour promouvoir l'inclusion numérique, les communes peuvent, par exemple, former le personnel des espaces publics numériques à qui pourra alors orienter le public demandeur vers le module en ligne 'autopartage' de We-TechCare, association luttant contre la fracture numérique, disponible sur la [plateforme 123Digit](https://www.plateforme123digit.be).

Une autre idée consiste à mettre en place un réseau de seniors en tant qu'« ambassadeurs et ambassadrices d'autopartage ». Les études montrent que les seniors

sont moins enclins à utiliser l'autopartage, alors que ce système pourrait leur être particulièrement utile, notamment en raison de leur plus grand risque de précarité en matière de mobilité. Ces émissaires peuvent jouer plusieurs rôles, comme participer à des événements d'information, être des parrains ou marraines lors d'un premier essai, et contribuer à témoigner de leur expérience sur l'autopartage dans des magazines communaux et d'autres médias destinés aux seniors. La coopération avec des organisations telles que 'Bras Dessus [Bras Dessous](#)¹ ou [Raak](#)² (anciennement KWB) peut s'avérer précieuse à cet égard.

Les communes peuvent également soutenir le partage de voitures adaptées en collaboration avec les établissements pour personnes en situation de handicap, les hôpitaux et les associations engagées dans la mobilité des personnes en situation de handicap. À Malines, par exemple, une voiture adaptée a été intégrée au parc de véhicules Cambio, en partenariat avec la commune, l'hôpital et les établissements environnants.

¹. Association qui met en contact des personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile et exprimant un sentiment de solitude et/ou d'isolement social, avec des voisins et voisines plus jeunes souhaitant passer un peu de temps au gré des disponibilités et des affinités qui se créent.

². Asbl qui rassemble les habitants d'un quartier autour d'activités ludiques (balade à vélo, potagers collectifs, ateliers de cuisine, conférences...).



© Autodelen.net

> Voiture partagée Poppy

Une autre expérience pourrait consister à proposer des chèques d'autopartage ou des tarifs réduits pour les groupes financièrement vulnérables. À Louvain, un projet est en cours où des solutions de mobilité partagée (six vélos partagés et une voiture partagée) sont mises gratuitement ou à tarif réduit à la disposition des visiteurs et visiteuses d'une maison de quartier et des résidents locaux. Ce projet vise à mieux comprendre les obstacles que rencontrent les personnes qui souhaitent passer à l'autopartage. Ces informations pourront ensuite être utilisées par la ville pour développer une politique plus ciblée.

En résumé, les communes disposent de ressources importantes pour rendre l'autopartage plus inclusif. Les partenariats stratégiques qui sont plus proches de la population et qui comprennent au mieux la diversité des besoins sont cruciaux. En outre, chaque membre d'un réseau d'autopartage et une personne qui diffuse le message dans son environnement et peut aider d'autres personnes à franchir le pas vers l'autopartage.

REJOIGNEZ LE GREEN DEAL INCLUSIVE CARSHARING

Souhaitez-vous rendre l'autopartage plus important, plus inclusif et plus durable ? Rejoignez le Green Deal Inclusive Carsharing. Vous y apprendrez davantage sur l'autopartage et échangerez des expériences avec d'autres communes bruxelloises, associations, fournisseurs d'autopartage et services publics régionaux.

www.inclusivecarsharing.be

+
d'infos